

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 30 MAI 2018

N° 2018-06-13

L'an deux mille dix-huit, le trente mai à dix-sept heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-deux mai deux mille dix-huit, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 15
<u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 16 Exprimées par pouvoirs : 11 Total (mini 19) : 27
Quorum atteint

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Mounir AARAB

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme
(porteur de 2 voix)**

Corinne MOULIN

**13 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Philippe CAHN, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Myriam HUGUES, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Claude AURIAS à Mounir AARAB, Eliane BARREILLE à Michel ROLLAND, Sébastien BERNARD à Pascale ROCHAS, Gérard COUPON à Philippe CAHN, Roger DIDIER à Henriette MARTINEZ, Marie-Pierre MONIER à Éric RICHARD, Marlène MOURIER à Corinne MOULIN.

Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Pierre COMBES, Dominique GUEYTTE, Gérard TENOUX.

Le quorum étant atteint, Madame MARTINEZ déclare la séance ouverte à 17 heures.

Monsieur Éric RICHARD est nommé secrétaire de séance.

Objet : Adhésion à Educ'Alpes – Année 2018

La Présidente expose :

Educ'alpes, Réseau d'éducation à la montagne alpine, est une association créée en 2010 qui a pour finalité la fédération des acteurs de domaine de l'éducation à l'environnement des massifs alpins français. Ce réseau s'est donné plusieurs missions. Il vise à permettre aux acteurs alpins de l'éducation à l'environnement et au territoire de mieux se connaître, à recenser l'ensemble des ressources pédagogiques concernant le territoire alpin et de les partager et à favoriser l'organisation de projets collectifs menés par le Réseau ou par les membres du réseau.

Interlocuteur privilégié pour les acteurs alpins comme pour les partenaires institutionnels, le Réseau permet de faire remonter les idées du terrain et de favoriser leur lien avec les politiques publiques territoriales.

Ce réseau anime notamment le réseau des chargés de mission « éducation environnement et au territoire » des Espaces Protégés Alpains français (Parcs nationaux, Pnr, réserves naturelles, etc.). Chaque année, un séminaire porte sur les enjeux de l'éducation au territoire en montagne.

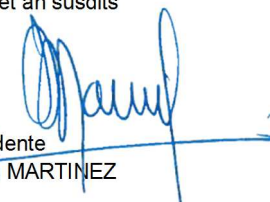
Le réseau Educ' Alpes a été reconnu officiellement à plus d'un titre : il est ainsi membre du Comité de massif et reconnu par le Réseau Alpin des Espaces Protégés (ALPARC). Il bénéficie du soutien financier des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la DATAR, de l'Europe, de la Fondation de France, du Parc national des Ecrins.

La Présidente propose donc aux membres du bureau d'adhérer au réseau Educ'Alpes pour l'année 2018 pour un montant de **100 €**.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** d'adhérer à Educ'Alpes pour un montant de 100 € en 2018
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits


La Présidente
Henriette MARTINEZ